

# ASSURANCE MÉDICAMENTS AU QUÉBEC

## LE PROBLÈME AVEC NOTRE SYSTÈME ACTUEL

En 1997, le Québec a mis en place un régime général d'assurance médicaments qui permet la couverture de l'ensemble de sa population. Mais ce régime n'est pas entièrement public : il a un volet public et un volet privé.



**Au Québec, les dépenses en médicaments prescrits par habitant sont parmi les plus élevées au monde!**

Les médicaments sont des soins et devraient être intégrés à notre système public de santé. C'est un problème qui nous concerne toutes et tous : c'est notre argent public qui est gaspillé dans ce système inefficace, coûteux et inéquitable.

**Encore une incursion pernicieuse du privé dans notre système de santé qui nous coûte très cher collectivement!**

Nous devons agir de façon responsable en contrôlant davantage les coûts des médicaments. Collectivement, nous perdons des ressources financières précieuses qui nous permettraient de financer adéquatement d'autres services essentiels sociaux et de santé.



**PAS EFFICACE**

**465 000 PERSONNES** se sont privées de médicaments au Québec en 2020.



**TROP CHER**

**AUGMENTATION DE 6 %** annuellement des dépenses totales publiques et privées en médicaments d'ordonnance depuis 2000, au Canada.



**INJUSTE**

**DIFFÉRENCE DE COÛT SIGNIFICATIVE** entre les régimes privés et le régime public pour la même chose.



**Un régime d'assurance médicaments 100 % public, c'est urgent!**